**Dernière carabistouille de M.Chambon : laisser espérer que « La friche de gare » pourrait être transformée en jardin public**

Depuis 30 ans, ce grand terrain, constructible sur 5 étages, appartient à un propriétaire privé et est à l’abandon. Prix estimé par l’Etat : 18 millions.

Mais son propriétaire historique, très endetté, a toujours refusé de le vendre pour faire monter les enchères et en obtenir plus de 22 millions grâce, notamment, à une modification du PLU qui lui donnerait davantage de droits à construire.

Depuis décembre 2021, le Maire se vante de bloquer toutes les nouvelles constructions d’immeubles et se moque du déficit de logements sociaux à Houilles (qui coûte en amende plus de 300k€/an à la Ville). Désormais, depuis 2 mois, il envisage de construire sur la Friche au moins 500 logements, majoritairement sociaux. La construction de logements sociaux est la seule manière en effet d’obtenir la « déclaration d’utilité publique » du projet et le droit d’expropriation.

Nous ne sommes plus à un revirement près, mais une chose est certaine il n’y aura jamais de jardin public à la place de la Friche. Ce sera des immeubles ou rien.

Alors pourquoi demander dans l’enquête publique sur le centre-ville si les Ovillois seraient favorables à « étendre le Parc Charles de Gaulle à travers la friche » et même à conserver sa « végétalisation » ?!

De qui se moque-t-on ?

Les consultations des habitants devraient être réservées pour des projets crédibles et ne pas être manipulées pour vendre du rêve …

Au niveau national, 3 français sur 4 déclarent faire confiance à leur Maire. Avec des pratiques comme celles-ci, ça ne va pas durer.

Christophe Héraud

Ex-1er adjoint du Maire

Christophe.heraud@ville-houilles.fr